

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE JOY ET BLESSING »

Siège ABIDJAN, KOUMASSI, REMBLAIS, NON LOIN DE  
LA PHARMACIE INCHALLAH, LOT 1653, Lot 1653 Bâtiment  
RDC, Ilot 111

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE JOY ET BLESSING »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
PROMOTION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES,  
MEDICAUX ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, KOUMASSI, REMBLAIS, NON LOIN DE LA PHARMACIE INCHALLAH, LOT 1653, Lot 1653 Bâtiment RDC, Ilot 111

Dirigeant(s) M TANOAH ATCHOMON JULES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03718 du 24/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22928/GTCA/RC/2024 du 24/04/2024

